

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

## 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **PARIS RE SA**

Avis de délivrance de permis

*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que PARIS RE SA a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

Contre la maladie ou les accidents	Garantie
Automobile	Contre la grêle
Aviation	Responsabilité
Biens	Maritime
Contre le bris des machines	

(ACTIVITÉS LIMITÉES À LA RÉASSURANCE, AUX FINS D'INDEMNISATION, DES RISQUES ACCEPTÉS PAR AXA RE)

Le représentant principal au Québec est M. Carol Desbiens, dont l'adresse est 1800, McGill College – Bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 3J6.

Le siège de la compagnie est situé au 39, rue du Colisée, 75008 Paris, France.

Fait le 15 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement

de la solvabilité,

Danielle Boulet

**COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC**  
**(autre nom utilisé par ELECTRIC INSURANCE COMPANY)**

Avis de délivrance de permis

*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que la COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC (autre nom utilisé par ELECTRIC INSURANCE COMPANY) a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

Automobile  
Responsabilité

Le représentant principal au Québec est M. Gilles Bertrand de la firme d'avocats Miller Thomson Pouliot LLP, dont l'établissement d'affaires est situé au Tour CIBC, 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 31<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 3S6.

Le siège de la compagnie est situé au 75 Sam Fonzo Drive, Beverly, Massachusetts U.S. 01915.

Fait le 19 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

**COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO**

Avis de délivrance de permis

*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que la COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

Automobile  
Biens  
Responsabilité

Le représentant principal au Québec est M. Ron Pavelack de La Fédération compagnie d'assurances du Canada, dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue de la Gauchetière, Bureau 500, Montréal (Québec) H3B 4W5.

Le siège de la compagnie est situé au 111 Westmount Road South, P.O. Box 2000, Waterloo (Ontario) N2J 4S4.

Fait le 19 décembre 2006

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Danielle Boulet

#### **5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne**

Aucune information.

#### **5.4.3 Coopératives de services financiers**

Aucune information.

### **5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES**

Aucune information.

### **5.6 AUTRES DÉCISIONS**

Aucune information.